



PRESENTATION DE LA FORMATION DE FORMATEUR EN MATIERE DE SECURITE CIVILE

FILIERE ENSEIGNEMENT AU CITOYEN

PEDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DU FORMATEUR
L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE PEDAGOGIE APPLIQUEE
À L'EMPLOI DE FORMATEUR EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

1. But de la formation

A la fin de la formation le participant doit être capable d'acquérir les fondamentaux de l'ingénierie pédagogique dans le cadre de la formation pour adulte et les utiliser dans un domaine d'application

2. Pré requis

Etre majeur

Etre titulaire du PSC 1 datant de moins de trois ans à la date d'entrée en formation.

Avant d'aborder la formation, le participant doit maîtriser les techniques et les conduites à tenir du domaine d'application : Prévention et Secours Civique de niveau 1.

3. Encadrement

La formation de moniteur des premiers secours est dispensée par une équipe pédagogique composée au minimum de :

- un médecin,
- un instructeur de secourisme pour 10 participants.

Cette équipe est autorisée à réaliser cette formation par l'organisme habilité ou l'association nationale agréée auquel elle appartient.

4. Durée de la formation

La durée de la formation sera de 50 heures environ.



5. Nombre de participants

Elle s'adresse à un groupe de 10 personnes maximum.

6. Méthode pédagogique

La méthode pédagogique employée est la pédagogie active. Elle a pour objectif d'accroître le pouvoir d'intervention de chacun sur les situations professionnelles dans lesquelles il est engagé et développer des compétences nouvelles.

Ce qui est recherché c'est la capacité des acteurs à analyser des situations, à résoudre des problèmes concrets, à formaliser les capacités implicites produites dans l'action et à les transformer en savoirs communicables.

Elle est conçue à partir de problèmes réels à résoudre. Il s'agit d'engager un travail d'apprentissage sur une activité de secours à partir d'une situation réelle. C'est l'action qui va déterminer les contenus et les rythmes des apports. Les exercices d'application occupent l'essentiel du temps de la formation.

7. Programme

- Réaliser ou s'assurer de la réalisation des tâches administratives nécessaires à une formation de l'UE « PSC 1 ».
- Préparer, utiliser et entretenir le matériel pédagogique nécessaire et suffisant pour animer la formation.
- Utiliser un scénario pédagogique pour assurer une formation de l'UE « PSC 1 ».
- Animer une séquence de formation.
- Réaliser l'introduction et la présentation à une formation de l'UE « PSC 1 ».
- Permettre aux participants à la formation, à l'aide d'une étude de cas, d'identifier la situation abordée, d'en préciser les signes, les risques et d'indiquer le résultat de l'action de secours.
- Réaliser la démonstration pratique des différentes conduites à tenir correspondant aux différentes situations de secours envisagées et du matériel utilisé
- Animer un atelier d'apprentissage des gestes pour permettre à chaque participant de réaliser, le mieux possible, les gestes de secours et les conduites à tenir envisagés.
- Mettre les participants en situation de sauveteurs lors de cas concrets pour leur permettre de mettre en œuvre les gestes et conduites à tenir de premiers secours appris dans un environnement recréé artificiellement.
- Animer la conclusion d'une partie de formation.
- Animer une séance de synthèse pour permettre à chaque participant d'évaluer son aptitude à mettre en œuvre les techniques des premiers secours



8. L'évaluation des formés

Evaluation formative

La formation initiale des participants s'appuie sur des critères d'évaluation formative élaborés par l'équipe pédagogique. Expliqués et donnés aux participants avant les différents exercices afin qu'ils les utilisent. Ces critères les guident dans leur apprentissage, leur permettent de suivre l'acquisition des capacités nouvelles et leur indiquent l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Evaluation de certification

La certification du participant à l'issue de la formation initiale est réalisée au cours d'une épreuve de pédagogie pratique devant un jury d'examen, appuyée, si nécessaire, par l'évaluation continue du participant. L'aptitude du participant est validée après délibération du jury d'examen par la délivrance du Brevet national de moniteur des premiers secours et de l'unité d'enseignement de Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activité de Niveau 3.

9. La formation continue

Pour conserver la validité de son diplôme le formateur doit suivre, conformément à la circulaire du 25 octobre 2000, une formation continue.

a. Objectifs de la formation continue:

- Maintenir les connaissances pédagogiques et/ou techniques du formateur,
- Actualiser et perfectionner les connaissances
- Acquérir de nouvelles techniques

b. Durée :

La durée de la formation est de 6 heures de face à face pédagogique.

c. L'équipe d'animation animateur :

La formation est animée par un instructeur à jour de formation continue pour 10 formés.



d. Programme pour l'année 2011

Action de développement des compétences :

Mettre en œuvre le référentiel interne de formation.

Action liée au maintien dans l'emploi :

Démontrer les nouvelles techniques de secours.

e. L'évaluation :

La formation continue des participants s'appuie sur des critères d'évaluation formative élaborés par l'équipe pédagogique. Expliqués et donnés aux participants avant les différents exercices afin qu'ils les utilisent. Ces critères les guident dans leur apprentissage, leur permettent de suivre l'acquisition des capacités nouvelles et leur indiquent l'atteinte des objectifs pédagogiques.